

Le Mutin de Gares & Co

le journal de la délégation SUD-Rail au CSE de Gares & Connexions

G&C soustraite les métiers cheminots à gogo !

La direction de G&C a mis à l'ordre du jour de la réunion CSE du 29 février 2019 : un point sur « *les expériences dans la gestion des espaces gares* » ...

Sous ce joli titre se cache en fait **l'externalisation de prestations réalisées historiquement par des cheminots.**

Nous parlons bien là de sous-traitance aux entreprises privées de métiers qui à terme pourraient disparaître à la SNCF.

LA POSTE REMPLACE L'ESCALE !

Entre octobre 2018 et fin janvier 2019, G&C a expérimenté l'externalisation de la prestation du « tour de gare » dans certaines gares de la région des Hauts de France.

Le principe : les facteurs, dans le cadre de leur tournée de distribution du courrier, étaient en charge de vérifier les équipements des gares (horloges, panneaux d'affichage, valideurs, abris de quais, etc.).

Selon G&C, l'objectif était d'améliorer la qualité de service délivrée par une meilleure prise en compte des dysfonctionnements affectant les équipements mis à la disposition des voyageurs.



Seulement voilà, **ce type de mission existe déjà à la SNCF** et fait même parti des missions effectuées par des agents de G&C dans les Unités Gares parisiennes.

Depuis des années, le dispositif «suimagare» fonctionne d'ailleurs assez bien. On pourrait se demander pourquoi l'expérimentation de G&C n'a pas consisté à tester en province ce qui marche bien à Paris.

Pour SUD-Rail, pas la peine de réfléchir bien longtemps... **Externaliser permet à G&C de se passer d'une masse salariale à qui elle devrait payer des EVS** alors que la sous-traitance au moins disant lui coûte beaucoup moins cher... Les déclarations de Pépy sont encore plus méprisantes... Justifiant le recours aux postiers parce « qu'ils sont réveillés à 5h30 » Niant le fait que beaucoup de cheminotes et de cheminots sont également debout à cette heure là...

RELAY H REMPLACE TRANSILIEN !

Dans le même esprit que la sous-traitance à La Poste, la SNCF teste l'ouverture des gares de Roissy en Brie (RER E) et Lagny-Thorigny (ligne P) par des salariés de Relay H.

Non seulement, nos gares ressemblent de plus en plus à des centres commerciaux mais voilà maintenant qu'on laisse les clés de nos installations aux prestataires privés.

Vu que Pepy a annoncé récemment la vente de billet de train par les bureaux de tabac, **demain il se pourrait que les salariés de Relay H assurent tous les services en gare.**

Pour SUD-Rail, il est hors de question que la SNCF bradent ces métiers à des prestataires.

Ça ne s'arrête pas là...

En plus de ces expérimentations avec La Poste et Relay H, la SNCF teste aussi le contrôle du nettoyage et du tour de gare dans 6 gares des Vosges.

Concernant cette expérimentation, **la SNCF précise que les gares concernées n'ont pas ou n'auront plus prochainement de personnel TER sur place.**

Un appel d'offre a été lancé pour la prestation d'assistance aux personnes à mobilité réduite en gare de Paris St Lazare. Pour cela, Gares & Connexions précise notamment que l'un des buts recherchés est l'optimisation d'un **meilleur rapport qualité-prix.** Cette prestation est assurée aujourd'hui par des agents d'escale Transilien, Intercités et TER... **Les agents apprécieront...**



Une fois de plus, G&C se moque de la loi... et surtout de ses agents.

Depuis début mars, on ne parle plus que de ça dans les établissements de G&C... **Les TechniGares créés en janvier 2013 et les Agences Gares seraient divisés en plusieurs établissements dès l'été 2019.**

Tout commence par des annonces faites par les DET de téléconférences. Certains encadrants ont fait redescendre l'info par la suite dans leurs équipes.

En Ile de France, 2 établissements intramuros (Est et Ouest) + 1 établissement Banlieue remplaceraient le TG IDF. En province, de nouveaux établissements remplaceraient le TG GO et le TG E&S sur des périmètres calqués sur les périmètres des Agences Gares (Centre-Est-Rhône-Alpin, Centre-Ouest, Est-Européen, Manche-Nord, Grand-Sud, Nouvelle-Aquitaine).



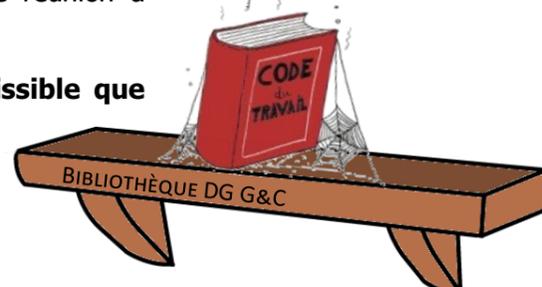
Dans les futurs établissements, les équipes Energie et Bâtiment seraient rejoints par du personnel cédé par l'Escale (Mobilités), les ASTI, Ouvrage d'Art et PRI (Réseau).

De leur côté, les salariés des bureaux administratifs (GU, 3C, CoFo, etc.) seraient rattachés au siège de G&C et deviendraient prestataire des futurs établissements.

Le code du travail est pourtant clair sur ce point : toute action entraînant une modification des conditions de travail des salariés doit faire l'objet d'une consultation auprès des organisations syndicales représentatives du personnel.

Une information précise et écrite aurait donc été fortement la bienvenue... tant sur le plan légal afin de respecter la chronologie d'une telle réorganisation comme le prévoit la loi, tant sur le plan humain afin de respecter les sensibilités de chacun des salariés à qui la direction doit plus que des paroles répétées d'une réunion à l'autre.

Pour SUD-Rail, il est inadmissible que la direction se joue des lois et du respect de ses agents à qui elle envoie un message de mépris total.



Grâce à votre soutien, vos délégués SUD-Rail continueront de lutter contre les inégalités ! Vous avez ce tract grâce aux cotisations de vos collègues syndiqué-es chez SUD-Rail.

Discrimination syndicale chez un sous-traitant de G&C : victoire pour les salariés du gardiennage.

ACTE 1: LA SNCF PRISE EN FLAGRANT DÉLIT DE DISCRIMINATION SYNDICALE

La SNCF sous-traite le gardiennage en gare de Lyon à la société Lancry. Dans le cadre d'un appel d'offre, cette société a perdu le marché au profit d'une autre société de gardiennage, Octopus. C'est la dure loi de la concurrence sur le marché de la prévention sécurité dans les gares de France. Marché bien souvent obtenu à coup de moins disant social. Dans ce cadre là, la nouvelle société doit reprendre une partie des 108 salariés de l'ancienne société, c'est la loi.

Ce qui est hors la loi par contre, c'est d'expliquer aux salariés de Lancry, que ceux-ci ne pouvaient rester sur le site de gare de Lyon, car la SNCF avait donné une liste d'agents à garder sur le site.

Par conséquent, les salariés absents de cette liste devaient dégager de la gare de Lyon. Comme par hasard la majorité des agents acteurs de la grève de 2017 (dont la majorité sont à SUD-Rail) n'était pas sur la liste donnée par la SNCF et se voyait gentiment proposer un poste par la nouvelle société Octopus... à Carrefour dans le 93.

ACTE 2: L'INSPECTION DU TRAVAIL ET LES JOURNAUX S'EN MÊLENT.

Alertés par les salariés, nous sommes immédiatement intervenus auprès de l'inspection du travail. **Une vingtaine de témoignages et 3 enregistrements attestaient l'illégalité de la démarche.** L'inspection du travail est immédiatement intervenue auprès de la direction d'Octopus et de la direction de Gares et Connexions en gare de



Les salariés de Lancry devant le siège de G&C le 15/02/19.

Lyon.

Parallèlement un article dans le Parisien est sorti le jour de la passation de marché, le 1^{er} février. Article largement relayé dans la presse.

ACTE 3: RETOUR À LA LOI.

Le courrier de l'inspection du travail, divulgué dans la presse a fait l'effet d'une petite bombe.

Pour s'en sortir, la SNCF a gelé la situation des salariés pendant 15 jours (le temps que le comité éthique fasse une enquête). A la suite du rapport éthique, chez Octopus, il ne sera plus question de liste, de reprendre les salariés à Carrefour, mais bien du respect de l'ancienneté pour garder à leur poste les salariés, enfin de respecter la loi. **C'est donc une victoire pour les ex-salariés de Lancry et pour notre syndicalisme.**

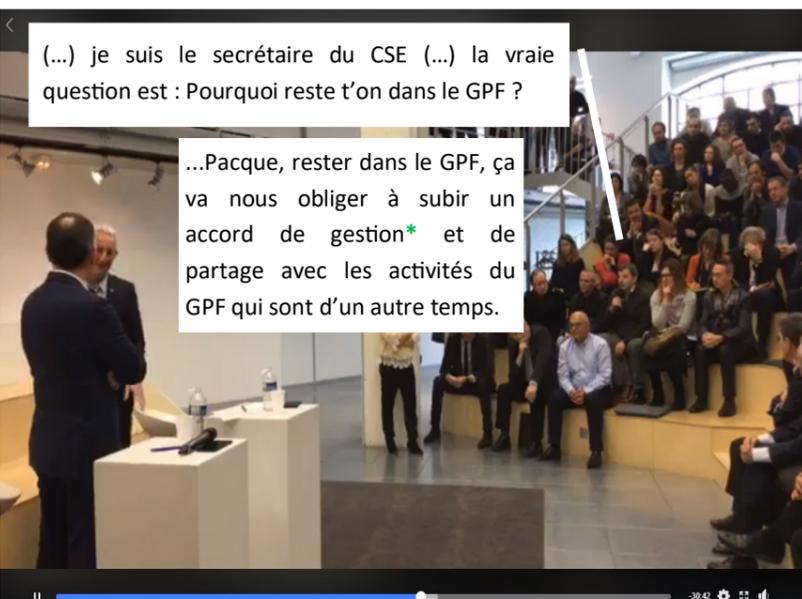
La mobilisation, l'inspection du travail, le recours à la presse nous auront permis que justice soit rendue à ces salariés.

Sur les 98 agents éligibles à la reprise, 65 ont fait le choix du transfert à Octopus. **La très grande majorité seront repris sur le site. Pour une toute petite minorité, des solutions leur seront dorénavant proposées sur un site SNCF, en privilégiant un rapprochement de leur domicile.**

Alors si nous aurions aimé que les responsables de cette liste antisyndicale soient sanctionnés au lieu d'être couvert par le comité éthique, nous n'en demeurons pas moins très satisfait du dénouement de cette belle mobilisation collective.



Échange entre le secrétaire (UNSA) du CSE G&C et Guillaume PEPY, PDG de la SNCF.



* : un accord de gestion entre CSE donnerait droit (entre autre) à tous les cheminots l'accès aux cantines et le convoys de leurs enfants partant en colonie de vacances.

Vidéo complète disponible sur Workplace dans le groupe « Open Friday ».



Publication du 20 février 2019 (entre la 44ème et 46ème minutes).

Contactez nous ! sudrailgc@gmail.com